

Date : 29 juillet 2020

Communiqué de presse

Métiers émergents ou en forte évolution : nouvel appel à contributions de France compétences

France compétences lance le 2^{ème} appel à contributions à destination des branches et syndicats professionnels pour identifier les métiers émergents ou en particulière évolution. Les contributions sont attendues d'ici le 15 octobre 2020. Les certifications professionnelles correspondantes à ces métiers feront l'objet d'une procédure d'enregistrement simplifiée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en 2021.

Dans le cadre de travaux de la Commission de la certification professionnelle, France compétences lance un nouvel appel à contributions relatifs à l'établissement d'une liste de métiers en particulière évolution ou en émergence, au titre de l'année 2021. Conçue pour assurer une plus grande réactivité aux évolutions du marché du travail, la procédure d'enregistrement simplifiée au RNCP s'inscrit cette année dans le contexte exceptionnel de la gestion des effets économiques et sociaux de la crise du Covid 19.

Compte tenu de ce contexte particulier et de la nécessité d'une vision globale des problématiques d'emploi et de compétences à l'échelle de secteurs d'activité, **les partenaires sociaux des branches et syndicats professionnels sont les seuls destinataires du présent appel à contributions.**

Quatre thématiques prioritaires ont été ciblées :

1. la transition écologique,
2. la stratégie de relocalisation des activités économiques,
3. la modernisation des réseaux et infrastructures,
4. la numérisation et l'intelligence artificielle.

Ainsi que **deux secteurs d'activités spécifiques** :

- le secteur des services à la personne - intégrant la dimension sanitaire et sociale - en réponse aux évolutions de notre société, avec le développement de nouveaux services,
- le secteur industriel particulièrement concerné par la stratégie de relocalisation et par la structuration/consolidation de filières de métiers contribuant à la production nationale.

La liste des métiers sera rendue publique d'ici la fin de l'année 2020, après analyse des contributions par le Comité scientifique et la Commission de la certification professionnelle. Les certifications visant ces métiers pourront faire l'objet d'une procédure d'enregistrement simplifiée au RNCP en 2021.

Les contributions sont attendues jusqu'au 15 octobre 2020 à 17 heures. Celles-ci peuvent être envoyées à : contribution-metiers@francecompetences.fr

Pour consulter l'appel à contributions [cliquez ici](#).

Contact presse

Emilia Moldovan - presse@francecompetences.fr / 07 87 78 46 92

Créée en 2019, par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. France compétences a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.